



Insulte au travail et sanctions

Par **rodrigue**, le **31/10/2008** à **13:53**

Bonjour,ma question concerne mon travail,je me suis pris la tete avec le remplaçant du chef d'atelier qui est ouvrier comme moi...Donc je me suis agacé et je l'ai insulté de deux gros mots(connard et va te faire foutre).Cela a duré 10 minutes et on a repris le boulot.Mais lui veut aller plus loin et voir la direction pour éventuellement des sanctions.J'admets ma faute sur les paroles,que dois je faire pour me défendre et qu'est ce que je risque?Merci d'avance.